

ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES A . F . C . D E T O U L O N

103, rue de la Mauranne - 83130 La Garde

Tel 04.94.62.64.40 Courriel : afctoulon@chez.com

Avions et Hangars

Le sanctuaire de Notre-Dame de Consolation domine la belle plaine d'Hyères, et si la grande statue de Notre-Dame est tournée vers la ville, comme pour la protéger, le regard des pèlerins et des visiteurs est attiré, lui, vers le magnifique paysage maritime qui s'offre à lui, vers le sud. Occasion de rendre grâce à Dieu pour ses œuvres « grandes et belles ».

Or, non loin de la mer, s'étire tout un espace aéronautique, l'aéroport de Hyères-Toulon. Le matin surtout, on peut voir les avions sortir lentement des hangars, s'avancer toujours lentement jusqu'à la piste qui est assez loin des hangars. Et puis, quand ils sont bien positionnés, les moteurs changent de régime, ils ronflent très fort et les avions prennent rapidement de la vitesse et, au bout de quelques secondes à peine et de quelques centaines de mètres, ils quittent le sol et s'envolent au loin.

C'est un beau spectacle ; mais il parle autant à notre cœur qu'à nos yeux. En effet, il me fait penser à Jésus : lui aussi est sorti un jour, pour accomplir un voyage sur notre terre ; il a mis du temps, 30 ans, pour se placer sur la piste d'envol, et puis, le moment venu, sa vie a changé de régime. En très peu de mois, 3 ans tout juste, il a accompli sa mission et s'est envolé vers son Père, c'était le jour de l'Ascension. Et au fond, il en est de même pour chacun de nous : à nous de nous positionner comme il faut pour le jour du grand envol.

L'actualité, cependant, ne nous parle pas des avions d'une façon aussi irénique. Quatre avions, au lieu de réaliser leur rôle normal, ont semé la mort et la destruction à grande échelle ; le monde en a été secoué. Beaucoup demandent au Seigneur de venir en aide aux victimes et de changer le cœur de ceux qui organisent et perpètrent de tels attentats. Comme nous l'a proposé notre Evêque, soyons des « orants » et cherchons de plus en plus à être artisans de dialogue et de paix.

Il est vrai que nos familles sont sollicitées par bien des soucis, en ce moment ; ne serait-ce que par la rentrée scolaire et la mise en place des catéchismes. Mais il serait bon qu'elles discutent entre enfants et parents, avec d'autres familles, sur la façon de comprendre ce qui vient d'arriver, car plusieurs sont ébranlés dans leur foi.

Et puis, pour revenir à notre image du début, on pourrait peut-être dire que les familles sont comme les hangars où se préparent les avions avant de sortir sur la piste.

Que dans ces « hangars », les divers responsables, éclairés par l'Esprit-Saint, sachent bien ce qu'ils ont à faire et qu'ils le fassent avec joie !

Père Georges GUILLOT
nouveau recteur à N-D de Consolation

Dimanche 21 octobre...

Chers amis, nous sommes environ 380 familles qui croyons en la Bonne Nouvelle ...et pensons faire œuvre utile en étant membres de l'AFC de Toulon.

Les uns et les autres, nous sommes dans des situations variés : jeunes parents en plein baby-boom, pères et mères accompagnant leurs grands adolescents sur le chemin de leurs diplômes et de leur avenir, grands-parents suivant et accueillant leurs enfants et petits-enfants, mais aussi conjoints isolés par l'âge, le veuvage ou l'éloignement, ...

C'est vous tous, dans notre diversité, que j'invite à se rencontrer, à se réunir.

Certes, notre bulletin nous sert de lien dans l'année ; nos conférences organisées conjointement avec d'autres mouvements nous permettent de nous retrouver ; nos bourses aux vêtements accueillent certains d'entre nous, ... Mais notre SORTIE DOMINICALE annuelle à La Castille est un moment unique et privilégié pour nous DECOUVRIR et pour ECHANGER notre joie.

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, nous viendrons vous chercher (contactez-nous sans souci au 04.94.62.64.40 ou 04.94.75.24.98).

Croyez-moi ! L'expérience des dernières années me permet de vous assurer que vous passerez une journée de détente et de plaisir, tout en faisant connaissance avec d'autres familles, AFC ou non. Alors, lisez le programme et rendez-vous le 21 octobre.

Jacques PERONNEAUD
Président

La tragédie du 11 septembre 2001

Le 11 septembre dernier, les attentats contre les deux tours du World Trade Center et le Pentagone ont littéralement « décomposé », dans l'espace de quelques instants, des milliers de familles toutes nationalités confondues.

En un premier temps, engageons-nous dans une prière modeste mais fidèle pour toutes ces personnes, veuves, veufs et orphelins dont l'adieu au bien-aimé(s) ne pourra peut-être jamais s'exprimer de manière normale. Lorsque le télévisuel n'en parlera plus, continuons à supplier l'Esprit Saint de donner force, inspiration, consolation et espérance à toutes les familles qui subiront inévitablement les effets économiques de cette tragédie, perte de situations professionnelles, de salaire, etc..

Enfin et surtout, supplions l'Esprit de transformer « l'humiliation » de mon pays d'origine en *humilité véritable*, source de toute clairvoyance, pour que l'on puisse comprendre que... « c'est en se prêtant sans réserve à la coopération internationale pour la paix, la solidarité et la dignité des hommes, que les Etats-Unis sortiront vraiment vainqueurs de cette tragédie. »

Melissa MICHEL

Assemblée générale de notre AFC le dimanche 21 octobre au séminaire de La Castille

L'assemblée générale proprement dite se déroulera de 14h00 à 15h30.

Tous les adhérents sont conviés avec leur famille à venir passer la journée à La Castille (voir feuillet). Ils auront à cœur d'inviter une famille non adhérente qui se verra offrir le repas chaud servi en salle.

Pour l'organisation pratique et une meilleure efficacité, chaque adhérent est invité à retourner le bulletin d'inscription ci-joint dans les meilleurs délais. Merci

GARDERIE :

Les enfants seront pris en charge tout au long de cette journée par un groupe de jeunes (garçons et filles).

Ils prendront leur repas en groupe (pique-nique apporté par les parents).

Bourse aux vêtements

La prochaine bourse aux vêtements automne-hiver aura lieu les **16 et 17 octobre** à la salle paroissiale de St-Jean Bosco (voir feuillet)

Ce service ouvert à tous (adhérents ou non) donne l'occasion aux familles de se rencontrer et d'échanger sur tous les sujets qui touchent à la famille. C'est aussi une opportunité pour que les familles adhérentes proposent aux autres familles de nous rejoindre. Des bulletins d'adhésion seront disponibles sur place.

Renseignements : 04.94.03.46.77

Brigitte de JARNIEU

Adhérents et adhésions

Ne tardez pas à verser votre cotisation. L'assemblée générale du 21 octobre vous en offre l'occasion : 130 Frs ou 20 euros par famille. Début 2001, vous recevrez un reçu fiscal (une première pour notre AFC).

Les bulletins d'adhésion seront mis à disposition dans les paroisses et les écoles catholiques. Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés (notamment nos bien-aimés curés, directeurs d'établissement, présidents et membres des APEL, familles relais et membres des AFC) pour les proposer aux familles.

Sympathiser c'est bien.

ADHERER aux AFC c'est mieux !

FAIRE ADHERER c'est encore mieux !

Stand AFC

Lors de la kermesse de la paroisse de l'Immaculée Conception (La Loubière) le 23 septembre, un stand AFC a permis à de nombreuses familles de faire connaissance ou de mieux nous connaître. Tous nos adhérents sont invités à reprendre cette idée dans toutes les manifestations rassemblant les familles de notre département (kermesses, fêtes paroissiales, fêtes dans les écoles, etc.). C'est une bonne manière de mettre en pratique les « AFC Rayonnantes ».

Philippe SEVAUX,
Président des AFC du Var

Chantiers Education

Les Chantiers Educations continuent et se multiplient... Une réunion d'information ouverte à toute personne intéressée, adhérente ou non aux A.F.C., se déroulera le **vendredi 23 Novembre**. Brigitte de DINECHIN, notre référente régionale, sera là pour répondre à toutes vos questions. Pour plus de renseignements contactez Sabine Pâtre au 04.94.92.20.95.

Qu'on se le dise, et surtout dites-le autour de vous !!!

Familles Relais

Certaines paroisses n'ont toujours pas de Familles Relais ! Faites-vous connaître auprès de notre Vice-présidente Melissa au 04.94.27.57.21.

Melissa MICHEL

Livres pour la rentrée

« LA FACE CACHEE DE L'ONU »
de Michel SCHOOYANS, Le Serment, 110 Frs

L'ONU actuelle s'est éloignée radicalement, en matière de droits de l'homme, de ses références fondatrices : celles de la déclaration universelle de 1948. Abandonnant toute possibilité de dire une vérité sur l'homme, elle s'est engagée dans une conception toute autre des droits de l'homme : des « droits qui sont en fait le produit du consensus du moment, qui peuvent même n'être plus que l'expression pure et simple de la volonté de pouvoir des groupes de pression les plus forts.

Cette tentation totalitaire produit d'ores et déjà ses effets mortifères : imposition de politiques de stérilisation, de la légalisation de l'avortement, volonté de casser la famille, immixtion dans l'éducation des jeunes, idéologie du « gender » ou « orientation sexuelle » déjà inscrite dans la Charte européenne, tentatives pour faire prévaloir la limitation des populations sur le vrai développement, etc.

Mais cette dérive n'a rien de fatal : comme toutes les idéologies bâties sur le sable du mensonge, ses jours sont nécessairement comptés ; Pour les chrétiens, c'est un défi à relever : construire une civilisation de l'Amour qui redonne à la personne humaine et à la famille toute leur dignité. A cette mission, les AFC ne peuvent pas se dérober : elles sont appelées à poser leur pierre.

L'auteur : Michel SCHOOYANS, prêtre catholique, professeur émérite à l'université de Louvain, membre de l'Académie pontificale des Sciences sociales, est un fin connaisseur des arcanes onusiens. Auteur de nombreuses recherches en matière démographique, il a enseigné à Sao Paulo et dans les Universités américaines.

Daniel BERNHARD

« LA MORT INTIME »
de Marie de HENNEZEL, aux éditions Robert Laffont

Comment mourir ? Marie de HENNEZEL est psychologue dans une unité parisienne de soins palliatifs. Elle nous parle de la mort comme une véritable leçon de vie. Lorsque le "mot" est dit, nous découvrons à travers les témoignages de ces êtres au seuil de la mort, que la vie prend un autre sens et qu'elle devient source de paix. La mort devient alors un accomplissement.

C'est un livre bouleversant, non pas parce qu'il est triste, mais parce qu'il est source de vie

Nathalie GASPARD

Association des veuves civiles

Notre AFC côtoie moult associations lors des diverses réunions organisées par l'union départementale des associations familiales du Var (UDAF). Parmi elles, l'association des veuves civiles dont les buts sont transparents et ô combien honorables... Il nous a semblé utile de lui demander de se présenter et de nous transmettre quelques informations provenant de son expérience.

"L'Association des veuves civiles a été créée au lendemain de la guerre de 39-45. A cette époque, celles que l'on appelait « les veuves de guerre » recevaient des aides de l'Etat, mais les veuves civiles étaient complètement délaissées : elles se retrouvaient du jour au lendemain sans aucune ressource, car la plupart ne travaillaient pas, et de ce fait, elles perdaient aussi le droit aux allocations familiales et à la Sécurité Sociale.

Notre association, en se battant auprès des gouvernements successifs avec beaucoup de patience et d'opiniâtreté, a réussi peu à peu à obtenir quelques améliorations :

- Les allocations familiales versées même si la veuve ne travaille pas,
- Le maintien de la sécurité sociale durant un an après le décès du mari,
- Le bénéfice de la pension de réversion dès 55 ans dans la plupart des régimes,
- La création d'une assurance veuvage,
- etc.

Mais tout cela ne s'est pas fait sans peine, et aujourd'hui encore, l'Association continue à se battre pour conserver les avantages acquis et essayer encore d'obtenir d'autres avantages car, par exemple, lors d'un décès, le conjoint survivant est le parent pauvre de l'héritage.

Sans disposition particulière, la loi lui attribue (en présence d'enfants) un quart de la succession en usufruit ; et s'il ne reste qu'un père, une mère ou des grands-parents, la moitié en pleine propriété.

Pour essayer de réparer cette injustice, on peut pour le moment :

- Changer de régime matrimonial en optant pour le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de communauté. Le conjoint survivant recueille ainsi tous les biens.

Un changement de régime est possible 2 ans après le mariage en prenant soin d'homologuer le nouveau contrat auprès du tribunal de grande instance (coût environ 10 000 Frs). Mais ce type de régime n'est pas toujours conseillé par les Notaires lorsqu'il y a des enfants, car ces derniers risquent d'être lésés par la suite.

- Faire une donation entre époux. S'il y a des enfants, le conjoint peut bénéficier d'une quotité spéciale : il choisira la totalité de la succession en usufruit, soit le quart en pleine propriété et les trois quarts en usufruit ; soit encore la moitié en pleine propriété s'il y a un enfant, un tiers s'il y en a deux, et un quart s'il y en a trois ou plus.

La donation est un acte notarié, révocable à tout moment, qui n'est cependant pas exonéré des droits de succession (coût environ 900 Frs).

- Léguer par testament une partie ou la totalité des biens au conjoint, tout en respectant les droits essentiels

héritiers conservatoires. Révocable à tout moment, il prend effet au décès.

- Souscrire une assurance vie au bénéfice du conjoint. L'épargne versée avant 70 ans échappe entièrement à l'impôt sur les successions, quel que soit le bénéficiaire. Seules les sommes placées après cet âge, et uniquement au-delà de 200 000 Frs, sont taxées.

Personnellement, je vous conseille de vous préoccuper de cette question le plus rapidement possible. N'importe quel notaire vous renseignera gratuitement sur la meilleure solution pour votre cas particulier. Une fois que c'est fait, on n'y pense plus, tandis que si l'on attend de prendre de l'âge ou que l'un des deux tombe malade, on risque alors de ne plus oser aborder ce sujet et de le payer très cher par la suite.

Après le décès, il faut bien entendu voir le notaire s'il y a des biens immobiliers, et se renseigner très rapidement auprès d'une assistante sociale et des différentes caisses de retraite du conjoint décédé.

Si vous désirez d'autres renseignements, vous pouvez téléphoner à la Présidente de l'Association :

Simone JOURDAIN (04.94.44.03.07

ou à l'auteur de ces lignes, membre AFC :

Paulette VANDEVELDE (04.94.45.52.85

Congrès de l'URAPEL Nice/Corse du 6/06/01

Extraits de l'intervention de Chantal DELSOL :

COMMENT TRANSMETTRE LES VALEURS AUJOURD'HUI

Nous ne pouvons plus transmettre aujourd'hui comme autrefois, je crois que là il y a rupture dans le comment, il n'y a pas rupture dans le pourquoi transmettre, il y a rupture dans le comment..Ca signifie que l'argument d'autorité n'a plus aucun sens. L'argument d'autorité c'est : « tu dois faire ça parce que ton père l'a toujours fait... tu dois penser cela parce que je te le dis... » les discours ne sont pas reçus et autrement dit, il ne reste que les actes. Ça change tout...

Ceux qui veulent transmettre n'ont plus qu'une solution : ils doivent être les témoins de leur message...

Est témoin, celui qui manifeste sa croyance au lieu de simplement l'énoncer. Il nous faut donc, non pas discourir, non pas argumenter, même si tout cela évidemment demeure très nécessaire, **il nous faut vivre et vivre le plus fidèlement possible ce à quoi nous croyons**, mais j'ajouterais, (parce que c'est tout aussi important), **être heureux de le vivre...**

Or, ça c'est extraordinairement important, je crois ; nous ne pouvons transmettre qu'à cette seule condition car (et vous le savez fort bien comme moi), la société ne maintient plus nos croyances en état de légitimité, elle les défait en général par l'ironie en les ridiculisant, elle n'a d'ailleurs pas d'autres moyens, on ne peut plus détruire nos églises, nous ne sommes pas en Roumanie avec Ceausescu, on ne détruit pas les églises mais on ridiculise celui qui y va...

Et par conséquent on ostracise celui qui croit... Nous n'avons plus ou très peu d'institutions qui maintiennent nos certitudes et les animent... or souvenez-vous, les institutions sont les tabernacles des certitudes, ce sont les lieux où les certitudes sont finalement conservées, sont sauvées, sont légitimées, sont concrétisées, nous n'avons plus cela, autrement dit, nous sommes devenus, nous, en

tant que personnes, le dernier refuge de nos croyances. C'est nous qui sommes les tabernacles de nos croyances et, évidemment, il nous faut sans cesse examiner nos croyances, tester leur pertinence car l'enfant, pour les recevoir, va exiger que ce soit vrai, que ce soit vécu, que ça soit juste. Il nous faut donc les éprouver sur nous même et ça, c'est ce que fait le témoin. Le témoin ça n'est rien d'autre.

Cette situation nous laisse très fragiles, parce que seuls, délestés de point d'appui... Mais en même temps, cette situation nous contraint à la vérité de soi, qui est une chose difficile. La vérité de soi n'est pas un statut, c'est un voyage dans la tempête. Autrement dit, je pense que notre époque est une belle école pour les parents...

Internet

Les membres internautes peuvent recevoir le bulletin de l'AFC de Toulon directement par courriel (courrier électronique i.e. mail ou ..mél !). Une seule condition : nous communiquer leur adresse électronique via afctoulon@chez.com

Rappel : tous les bulletins sont consultables sur le site de l'AFC de Toulon <http://www.chez.com/afctoulon/> L'AFC d'Issy les Moulineaux et l'URAF de Toulouse nous ont contacté pour en savoir plus sur la façon de faire et sur la diffusion d'informations disponibles sur le site. La rubrique « Sécurité enfants sur le Net » remporte un franc succès. C'est rassurant et encourageant !

Alain MICHEL - Webmestre

A.N.P.F.E.C.

L'Association Nationale pour la Promotion de la Famille et l'Education Conjugale organise une formation pour les couples et les responsables de l'éducation affective et sexuelle des jeunes le samedi 6 octobre 2001 au Centre Saint Vincent de Sanary sur Mer (9h30 à 18h30). Pour tous renseignements : 04 94 91 78 05.

Mots croisés de Daniel BERNHARD

Solution de la grille 2 du bulletin de juillet 2001

Grille 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A	L	I	E	U	S		E	A	U
B	I	N	F	R	A	S	O	N	S
C	V	O			I		L	E	A
D	R	N		O	N	C	E	S	
E	A	D	A	M		O		S	E
F	I	A	M	B	I	Q	U	E	S
G	S	B	I	R	E		R		T
H	O	L	E	A	C	E	E	S	
I	N	E	S	S		E	S	S	E

Rendez-vous au prochain numéro pour une nouvelle grille !

ANNONCES... AGENDA... CARNET...

Ces rubriques sont les vôtres... Ce journal peut et doit être le lieu pivot du "réseau famille" de l'aire toulonnaise. Entraide, idées, services, manifestations... Nous avons besoin de vous ! N' hésitez pas à contacter Isabelle RLYER, Tel 04.94.31.87.83.

Prochaine Assemblée Générale le 21 octobre 2001 à la Castille

- Bourse aux vêtements automne-hiver les 14 et 15 octobre à la salle paroissiale de St-Jean Bosco
- Prochaine réunion du conseil d'administration de l'AFC de Toulon le 11 octobre 2001

NOS JOIES, NOS PEINES

Afin que nous soyons unis par le cœur et la prière, merci de nous tenir informés des événements de votre vie de famille.

Bienvenue à Benoît, troisième enfant de la famille PATRE, né le 5 septembre.

Félicitations à Véronique BELLEC, nouvel administrateur de l'UDAF du Var.

BABY-SITTING

Si vous désirez que l'un (ou plusieurs) de vos grands enfants soit (ou non) inscrit dans la présente liste des baby-sitters, merci de nous le signaler par courrier ou mél !

Les renseignements figurent sur le bulletin papier adressé à tous les adhérents